

**L'économie sociale :
AU COEUR DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Mémoire présenté par le
CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

À la Commission des transports et de l'environnement

**À l'occasion d'une consultation publique portant sur le projet de stratégie
gouvernementale de développement durable**

Octobre 2007



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

4200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9
t. (514) 899-9916
f. (514) 899-0114
ecosoci@chantier.qc.ca
www.chantier.qc.ca



L'ÉCONOMIE SOCIALE. ÇA PARLE D'ARGENT ET DE VALEURS HUMAINES.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|---|
| À la Commission des transports et de l'environnement..... | 1 |
| Octobre 2007 | 1 |



INTRODUCTION

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation vouée à la promotion et au développement de l'économie sociale. Il regroupe une grande diversité de réseaux et d'organisations qui adhèrent à une vision de développement durable, non seulement en parole, mais par des gestes posés quotidiennement dans des collectivités à travers le Québec. À travers ses structures de gouvernance, le Chantier concerte un ensemble de réseaux : des réseaux d'entreprises d'économie sociale (coopératives et sans but lucratif), des réseaux régionaux de promotion et de développement de l'économie sociale, des acteurs de soutien au développement de l'économie sociale, et des mouvements sociaux, incluant les mouvements communautaire, syndical, et féministe.

Les organisations et entreprises d'économie sociale tant coopératives qu'osbl sont des acteurs importants du développement durable. Elles intègrent des missions sociales, économiques et environnementales à divers degrés. Ces acteurs environnementaux ont eu un rôle significatif dans l'émergence du développement durable. De plus en plus de gens de milieux très diversifiés s'impliquent aux niveaux local et régional dans le développement de leur milieu. Ils réclament de plus en plus d'espace pour développer des solutions adaptées à leurs réalités. Ainsi, ils enrichissent la démocratie au bénéfice de toute la société. Nous croyons qu'il faut continuer à démocratiser le développement économique pour le rendre durable. Il s'agit d'un des rôles importants de l'économie sociale au sein de la société québécoise. Par son activité marchande dans des secteurs d'utilité sociale, l'économie sociale agit progressivement sur les marchés pour les rendre plus réceptifs au développement durable.

Le Chantier de l'économie sociale tient à rappeler que nous vivons dans une économie plurielle où se côtoient l'économie privée, l'économie publique et l'économie sociale. Reconnaître cette réalité nous amène à envisager le développement de nos communautés sur une base plus durable. L'action combinée d'acteurs publics et de promoteurs collectifs et privés permet un développement plus optimal et solidaire des ressources humaines et matérielles de nos communautés et de ce fait plus durable.

Une politique de développement durable doit favoriser le développement d'une industrie environnementale. Nous savons également que l'industrie environnementale ne peut se développer qu'à partir de consensus sociaux traduits dans des politiques gouvernementales. À cet égard, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, doit poursuivre le développement de politiques publiques notamment dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. Il doit également s'assurer que les entreprises d'économie sociale puissent y jouer un rôle sans cesse grandissant.



COMMENTAIRES

Voici nos commentaires sur les enjeux et sur quelques unes des orientations. Nous sommes d'accord avec l'affirmation que la «Stratégie gouvernementale permette de passer à l'action en indiquant clairement ce que nous voulons faire et où nous voulons aller»¹. Nous croyons qu'il faut intensifier les actions concrètes et à cette fin, le Chantier de l'économie souhaite développer un véritable partenariat avec le gouvernement du Québec afin de mettre en œuvre cette stratégie de développement durable.

Enjeux

Nous sommes d'accord avec les enjeux tels qu'identifiés dans la politique. Nous sommes particulièrement interpellés par l'engagement qui est demandé à tous les secteurs. L'économie sociale s'est engagée depuis longtemps à promouvoir le développement durable. Il est généralement reconnu que le mouvement environnemental, qui constitue un des partenaires et une des composantes intégrales du mouvement de l'économie sociale, est en bonne partie à l'origine de la prise de conscience de la société québécoise dans ce domaine.

Nous reconnaissons la nécessité d'un leadership gouvernemental en développement durable afin de guider les interventions gouvernementales et les politiques publiques et de fixer les règles permettant définir la contribution des acteurs économiques au développement durable (principe du pollueur payeur, par exemple).

Par ailleurs, nous serons toujours préoccupés de la place que l'on fera aux acteurs de l'économie sociale et notamment aux groupes environnementaux. Il sera toujours nécessaire de soutenir les organisations qui ont comme rôle central de rappeler à l'ensemble des acteurs de la société la nécessité absolue de tenir compte des impacts environnementaux et sociaux de nos actions. Nous en profitons ici pour saluer la dernière décision de la ministre du Développement durable madame Line Beauchamp, soit la mise en place du Programme de soutien à la mission des organismes nationaux (PSM-N), qui versera 1,29 million de dollars sur trois ans aux organismes environnementaux d'envergure nationale au Québec, afin de consolider l'action de ces organismes en leur permettant de consacrer plus de temps à l'action environnementale et à la mise en œuvre du développement durable. Ces organismes avaient subi des coupures il y a quelques années et il est important de souligner les efforts faits pour rétablir, au moins en partie, leur financement.

Orientations

- **Informé, sensibiliser, éduquer, innover**

Compte tenu du rôle joué par les acteurs de l'économie sociale dans la promotion du développement durable, nous souhaitons que cette orientation stratégique permette à tous les ministères, sociétés d'états et municipalités de travailler de concert avec les acteurs de l'économie sociale à l'atteinte des objectifs. Le rôle des indicateurs et leur traduction en statistiques par l'Institut de la statistique du Québec sera un outil de suivi

¹ Mot de la ministre, document de consultation, page 5.



et de sensibilisation précieux pour mesurer les progrès et les retards dans la mise en œuvre des plans d'action.

Le soutien à la recherche et au développement notamment de nouvelles pratiques est également un point fort de ce document. Les organisations et entreprises d'économie sociale étant au cœur du développement de la conscience environnementale et de l'industrie environnementale qui en découle, nous comptons profiter de la nouvelle politique québécoise de la science et de l'innovation pour poursuivre l'innovation en économie sociale.

▪ **Produire et consommer de façon responsable**

Cette orientation est également au cœur des préoccupations des acteurs de l'économie sociale qui sont particulièrement dynamiques dans le domaine de la consommation responsable et du commerce équitable tant dans la promotion, l'éducation et la sensibilisation que dans la distribution de produits du commerce équitable. Lors du Sommet de l'économie sociale et solidaire tenu en novembre 2006, le mouvement de l'économie sociale a convenu de la définition suivante de la consommation responsable (voir encadré).

Ainsi, par leur mission, leur forme de propriété collective et leur enracinement dans les collectivités locales, les entreprises d'économie sociale contribuent à la production et la consommation responsables.

DÉFINITION

La consommation responsable consiste essentiellement à faire du « collectif » par un choix individuel de consommation. La consommation responsable passe par l'absence de consommation, par la consommation d'un produit ou un service, ou par la consommation d'un produit ou d'un service offert par une organisation non capitaliste, ou par une combinaison de plus d'un de ces éléments. Elle répond en outre à au moins l'un des trois critères suivants :

1. La réduction de la consommation, pouvant inclure d'autres comportements comme la réutilisation, le recyclage ;
2. La consommation de produits ou services à forte contribution environnementale ou sociale ;
3. La consommation de produits ou services issus d'organisations d'économie sociale, dans le but d'une transformation de la finalité de l'économie.

Voici quelques unes des initiatives qui sont appelées à se développer au cours des prochaines années et auxquelles le gouvernement du Québec doit s'associer ou accentuer sa collaboration dans le cadre de la présente stratégie.

○ **La promotion de l'achat auprès d'entreprises d'économie sociale**

Le lancement récent du portail **Économie sociale Québec**, sur lequel, on retrouve un répertoire des entreprises d'économie sociale permettra aux consommateurs de mieux connaître les producteurs régionaux et locaux de produits et services équitables. Le Chantier de l'économie sociale, coordonnateur de ce portail, travaille activement avec un ensemble d'acteurs dans toutes les régions afin de



promouvoir cet outil pour favoriser la production et la consommation responsables.

Le Chantier de l'économie sociale participe également à l'initiative **NOURRIR NOTRE MONDE**, qui vise à favoriser la souveraineté alimentaire. Ce vaste partenariat mise en place par Équiterre, la Coopérative fédérée et l'Union des producteurs agricole (UPA) est un bel exemple d'une prise de conscience de l'importance de l'achat local ainsi que de la production et de la consommation responsables.

Initié en 2002 par des **centres de la petite enfance, avec la collaboration d'Équiterre**, le projet de regroupement d'achats inclut, en plus du volet alimentation, l'établissement de nouveaux modèles d'approvisionnement avec les producteurs d'agriculture biologique, et un volet pédagogique destiné aux enfants et aux parents des CPE intéressés. En 2003, cinq centres de la petite enfance et services de garde en milieu familial établissaient des ententes d'approvisionnement avec des producteurs d'agriculture biologique. Le nombre passait à 20 en 2004, 35 en 2005 et 44 en 2006 dans neuf régions du Québec².

o **Le commerce équitable**

Le **commerce équitable** est en pleine croissance et le Québec détient la capacité de jouer un rôle significatif dans son développement. Le gouvernement du Québec peut appuyer de façon significative ce développement. À titre d'exemple, le Québec a une relation privilégiée avec les acteurs de l'économie sociale et du commerce équitable à travers un partenariat soutenu et formel entre le Chantier de l'économie sociale et le Forum brésilien d'économie solidaire (FBES). Avec l'ouverture prochaine de la maison du Québec au Brésil, le Gouvernement du Québec est bien positionné pour soutenir les partenariats Québec-Brésil dans ce domaine. À cet effet, nous avons accompagné la ministre des Relations internationales, madame Monique Gagnon-Tremblay, dans le cadre de la Mission Brésil 2007.

En conclusion, l'achat de produits et de services auprès des entreprises d'économie sociale au Québec et ailleurs (commerce équitable) constitue une contribution importante à la consommation responsable. Compte tenu qu'un des objectifs de cette politique vise à fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables, il serait souhaitable pour le gouvernement du Québec de travailler étroitement avec les acteurs d'économie sociale dans ce domaine car ils sont à la fois à l'origine de ce mouvement et porteurs de pistes de solution pour l'avenir.

▪ **Accroître l'efficacité économique**

Nous avons toujours défendu le principe du pollueur payeur et l'internalisation des coûts dans la gestion des défis environnementaux. Nous savons également que l'industrie environnementale ne peut se développer qu'à partir de consensus sociaux traduits dans des politiques gouvernementales. Ces politiques publiques permettent de fixer des

² Équiterre, 2006.



règles communes pour tous les acteurs tant privés, publics que d'économie sociale. Nous savons également qu'une économie basée sur le développement durable crée beaucoup d'emplois. En fait, seulement en gestion des matières, elle en crée six fois plus que l'enfouissement.

L'économie sociale est très présente dans le marché de la **gestion des matières résiduelles** depuis plus de 20 ans. Les entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles sont actives dans de multiples filières dont la collecte sélective auprès des municipalités, la récupération de papier et autres matières dans les industries, commerces et institutions, la récupération des textiles, la récupération et la remise en valeur de meubles, d'électroménagers, d'appareils électriques et électroniques.

La loi sur la qualité de l'environnement, la taxe à l'enfouissement, les règlements sur les peintures, le programme de consignation, le régime de compensation de la collecte sélective et les réglementations touchant les huiles et les pneus sont autant de mesures qui ont servi à la fois au développement économique et à la protection de l'environnement. Elles permettent d'injecter plusieurs dizaines de millions de dollars additionnels dans l'industrie de la gestion des matières résiduelles à chaque année. Des entreprises d'économie sociale réussissent à se positionner avantageusement dans plusieurs de ces marchés.

Les entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles sont les plus importants récupérateurs de textiles de l'industrie).

De plus, à elles seules les entreprises adaptées traitent plus de 150 000 tonnes de matières recyclables (papier, verre, carton, métal, textile, etc.) et créent plus de plus de 500 emplois pour des personnes handicapées.

Cependant, une trentaine d'entreprises d'économie sociale œuvrent dans le domaine de la récupération des textiles, meubles et électroménagers ; des filières de l'industrie qui ne sont pas encore structurées. Si des milliers de tonnes sont écoulées sur le marché du réemploi, des quantités presque aussi importantes s'accumulent et se retrouvent à l'enfouissement. Malgré cela, aucune mesure gouvernementale n'existe pour accroître le taux de récupération et de réutilisation.

Présentement les entreprises d'économie sociale sont les plus gros récupérateurs de textiles du Québec pour une raison fort simple : la population québécoise fait depuis longtemps le choix de la solidarité quand vient le temps de disposer de matières comme les textiles, les meubles et les électroménagers, les appareils électriques et électroniques. Traditionnellement, on cède ces matières à des organismes sans but lucratif et des entreprises d'économie sociale afin d'aider des citoyens moins fortunés. La Stratégie gouvernementale doit encourager cette pratique solidaire qui permet également de lutter contre la pauvreté.

Depuis 2002, les gouvernements et ministres de l'environnement et du développement durable nous ont promis de reconnaître les services de récupération de ces matières à même le fonds vert. Toutefois rien ne s'est encore concrétisé.

On nous promet depuis plusieurs années un règlement «omnibus» visant l'encadrement des prochains systèmes de responsabilité élargie des producteurs (RÉP). Il est temps de passer à l'action et que le gouvernement du Québec reconnaisse le textile comme une des priorités dans le cadre de l'adoption de ce règlement.



▪ Aménager et développer le territoire de façon durable et intégré

Il est largement reconnu aujourd'hui que l'économie sociale joue un rôle important dans l'occupation du territoire. Parce qu'il s'agit d'entreprises qui naissent des besoins et qui cherchent un rendement à la collectivité plutôt qu'un rendement financier aux actionnaires, les entreprises d'économie sociale jouent donc un rôle primordial dans le développement durable et intégré du territoire québécois.

En habitation, les coopératives, les osbl et les groupes de ressources techniques du Québec sont des développeurs très actifs sur tout le territoire du Québec. Ces acteurs sont de puissants outils de développement régional, d'occupation du territoire et d'amélioration des conditions de logement et de lutte à la pauvreté et donc de développement durable.

En 1996, le Québec comptait plus de 45 000 logements communautaires³, représentant un actif de plus de 1,4 milliard \$. En 2005, Le Québec disposait de 55 000 logements alors que 10 000 autres logements étaient en cours de réalisation. La valeur du parc immobilier est estimée actuellement à 3,1 milliards \$⁴ dont 1,1 milliard \$ d'actifs pour les coopératives d'habitation et 2 milliards \$ pour les OSBL.

Actuellement, le développement du logement communautaire compte pour une part importante des mises en chantier résidentiel locatif. 25 %⁵ de la production de nouveaux logements locatifs sont réalisés sous forme de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif dans des créneaux délaissés par le marché privé, tels que le développement rural et la production de logements pour les locataires à faible et modeste revenus.

Les coopératives de services de proximité offrent plusieurs types de services marchands réputés essentiels au maintien de la communauté. Au 30 septembre 2005⁶, 48 coopératives de services de proximité étaient en fonction dont 42 situées dans des villages de 2 500 habitants et moins. Les services de proximité constituent pour les milieux ruraux des facteurs de qualité de vie, de renforcement du pouvoir d'attraction et de développement de la fierté et du sentiment d'appartenance des citoyens.

Le tourisme social constitue un autre apport de l'économie sociale au développement durable. Le Bureau international du tourisme, dans lequel les acteurs québécois jouent un rôle du premier plan, a rappelé lors de la Déclaration de Montréal (1996) la pertinence du tourisme social, non seulement parce qu'il est animé et géré principalement par les acteurs de l'économie sociale mais aussi parce ce qu'il met l'accent plus que par le passé sur la nécessité de protéger l'environnement et de respecter les populations locales.

Depuis l'adoption de la Déclaration de Montréal en 1996, le tourisme mondial, qui se caractérise par une forte résilience, a continué sa progression. Il s'agit principalement

³ Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), 2006.

⁴ Gouvernement du Québec, *Les coopératives d'habitation au Québec*, MDEIE, Direction des coopératives, édition 2005 et RQOH, 2006.

⁵ AGRTQ, 2005.

⁶ Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), 2006.



d'un tourisme de masse qui n'apporte pas toujours les effets positifs escomptés. En effet, il provoque trop souvent une fuite des bénéfices vers les pays émetteurs au détriment des populations d'accueil, ce qui est de plus en plus dénoncé par ceux qui proposent des formes douces de tourisme en mettant l'accent sur la responsabilité et la solidarité de tous les acteurs de la chaîne touristique.

D'autre part, des études sur l'accessibilité au loisir touristique révèlent que près de la moitié de la population ne réalise pas de séjour touristique (24 heures à 80 Km de chez soi) donc ne part pas en vacances. Force est de constater que ces segments de la population n'ont pas accès à leurs propres ressources touristiques. En outre, l'accessibilité au territoire et aux ressources collectives (hébergement et sites de pratique d'activités de plein air) offert par les associations et les organismes d'économie sociale en loisirs et en tourisme demeure fragile. L'absence de soutien adéquat aux infrastructures, la privatisation des territoires publics, le manque de reconnaissance et de soutien à la prise en charge collective et les conflits d'usage sont des enjeux qui menacent la pérennisation de l'accès et des ressources.

Découlant de la Déclaration de Montréal, le Conseil québécois du loisir (CQL) a adopté une *Déclaration de principe – Pour une politique sociale du tourisme* dans laquelle sont exprimées des positions, notamment que *le tourisme doit être accessible à tous et pratiqué solidairement dans des conditions respectueuses de l'environnement et des principes de développement durable* et qui sont en lien avec l'Addendum d'Aubagne.



NOS ACTIONS POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Dix ans après le Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne 1996 et la création du Chantier de l'économie sociale, en novembre 2006 s'est tenu le *Sommet de l'économie sociale et solidaire*. Cette rencontre de deux jours a mobilisé 700 délégués, provenant de toutes les régions du Québec ainsi que des observateurs de 23 pays qui ont tenu à être témoins de cet évènement historique. Le Sommet a accueilli des acteurs de l'économie sociale, des élus, des représentants gouvernementaux, des chercheurs, des partenaires syndicaux, communautaires, coopératifs et mutualistes, des réseaux de jeunes et des organisations de coopération internationale.

Onze (11) comités de travail ont mobilisé une soixantaine d'acteurs de tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire en plus de représentants de 32 secteurs de l'économie sociale. Voici les actions que le milieu de l'économie sociale s'est engagé à réaliser au cours des prochaines années et qui touchent particulièrement le développement durable.

Résolutions adoptées lors du Sommet de l'économie sociale et solidaire des 16 et 17 novembre 2006

- Identifier et développer des outils permettant de mesurer davantage la rentabilité sociale et environnementale : standardiser, développer et diffuser un langage et des indicateurs communs.
- Travailler à la mise en place de politiques publiques transversales (et de mesures modulées aux besoins des entreprises) qui reconnaissent les coûts économiques liés aux missions des entreprises et la « plus-value » sociale et environnementale créée.
- Donner une plus grande visibilité aux impacts sociaux et environnementaux dans la mise en marché des produits et des services issus de l'économie sociale et faire valoir quels sont les coûts associés lorsque ces impacts sociaux et environnementaux sont négligés.
- Mieux outiller et former les dirigeants et les travailleurs pour qu'ils puissent intégrer les finalités sociales et environnementales.
- Produire un répertoire des organisations de l'économie sociale et des produits et services offerts par ces organisations et en faire une promotion large.
- Formuler une politique type d'achat responsable à être entérinée sur le plan politique par les organisations de l'économie sociale.
- Assurer un suivi et un soutien à l'implantation à la réalisation des politiques dans les organisations d'économie sociale et mesurer les impacts et retombées.
- Favoriser le développement du commerce équitable .

Bien qu'un ensemble d'organisations présentes au Sommet ait pris des engagements en faveur de la réalisation de ces objectifs, le Chantier de l'économie sociale a pris en charge la responsabilité de coordonner le suivi de la mise en œuvre des actions. Ainsi, il sera en mesure de témoigner de l'avancement de ces travaux et de contribuer ainsi à la réalisation de ces multiples actions en faveur du développement durable.



La création d'outils d'investissement qui tiennent compte des dimensions sociales et environnementales

L'accès au capital constitue le nerf de la guerre pour le développement des entreprises, y inclut dans le cadre d'une vision de développement durable. Malheureusement, la plupart des outils d'investissement ne tiennent compte que d'une finalité, celle du rendement financier aux actionnaires. Parce que l'entreprise d'économie sociale recherche avant tout un rendement à la collectivité dans un esprit de développement durable, il a été nécessaire pour le Chantier de l'économie sociale d'innover dans le domaine du financement des entreprises. À travers la création du Réseau d'investissement sociale du Québec en 1997 et à travers la création de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale en 2006, en collaboration avec plusieurs partenaires, le Chantier de l'économie sociale a ouvert la voie aux entreprises d'économie sociale pour assumer des responsabilités encore plus grandes dans le développement durable du Québec.

La Fiducie du Chantier de l'économie sociale investira 10M\$ par année au cours des cinq prochaines années dans des projets collectifs ayant des missions sociales, environnementales ou culturelles. Ce montant est considérable mais ne suffira pas à la demande si nous voulons réellement faire un virage vers le développement durable. Il sera nécessaire de travailler avec le Gouvernement du Québec afin de continuer à accroître l'accès au capital pour des entrepreneurs sociaux qui choisissent clairement la voie du développement durable.



NOS SUGGESTIONS POUR FAVORISER LA RÉALISATION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable du Québec ne se fera pas sans la contribution d'un ensemble de partenaires, y inclut les acteurs de l'économie sociale. Afin de favoriser cette contribution essentielle, nous suggérons les pistes d'action suivante :

1. La stratégie gouvernementale de développement durable doit reconnaître l'importance du développement de l'économie sociale afin de réaliser ses objectifs. Tel que convenu par l'ensemble des acteurs de la société québécoise il y a plus d'une décennie, et d'une façon encore plus urgente dans le contexte d'une vision du développement durable, il faut :
 - a. renforcer la reconnaissance de l'économie sociale comme partie intégrante de la structure socio-économique du Québec;
 - b. reconnaître les acteurs d'économie sociale comme partenaires à part entière dans l'ensemble des enjeux de développement;
 - c. intégrer des mesures de soutien à l'économie sociale dans l'ensemble des politiques de développement.

2. Plusieurs actions environnementales concurrentes à l'adoption de la stratégie sont devenues urgentes pour que les entreprises d'économie sociale dans le domaine de la récupération puissent contribuer davantage au développement durable :
 - a. l'adoption du projet de règlement «omnibus» visant l'encadrement des prochains systèmes de responsabilité élargie des producteurs (RÉP) ;
 - b. la reconnaissance du textile comme une priorité dans le cadre de ce règlement;
 - c. le renouvellement du programme destiné aux entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles.

3. Autres actions :
 - a. le renouvellement du programme AccèsLogis pour une période de 5 ans afin de favoriser un développement territorial intégré;
 - b. le soutien à l'accroissement de l'offre de tourisme social et l'intégration des activités du tourisme social dans les stratégies de développement touristique;
 - c. le renforcement et le développement de produits de capitalisation qui tiennent compte des finalités sociales, environnementales et économiques des entreprises et, plus particulièrement, des entreprises d'économie sociale.

